

Date: 30.12.2017

***LA LIBERTÉ***

Le directeur des Finances démocrate-chrétien Georges Godel présidera le Conseil d'Etat en 2018

# «Serrer les rangs et aller de l'avant»

« PROPOS RECUEILLIS PAR  
PATRICK PUGIN

**Gouvernement »** Georges Godel revêtra, le 1<sup>er</sup> janvier, le costume de président du Conseil d'Etat. Ce rôle de *primus inter pares*, le directeur des Finances l'avait endossé avec une certaine jubilation en 2012. Et c'est avec davantage d'enthousiasme encore qu'il aborde cette année qui sera marquée par la mise en œuvre du programme gouvernemental. Et l'accueil d'un nouveau membre.

## «Démissionner en cours de législature est exclu. Ce ne serait pas correct»

Georges Godel

A bientôt 66 ans – il les fêtera en avril prochain –, le démocrate-chrétien ne veut pas entendre parler de retraite. Ceux qui voulaient le remiser prématurément au placard devront attendre. Interview.

**Vous aviez beaucoup joui de votre première présidence du Conseil d'Etat. Vous attendez-vous à y prendre autant de plaisir cette fois-ci?**

**Georges Godel:** J'en prendrai au moins autant, voire davantage, car je suis persuadé qu'avec l'équipe que nous formons, nous pourrions réaliser de magnifiques choses. J'aborde ainsi cette année sans aucune appréhension.

**L'intégration d'un nouveau membre, en mai, ne risque-t-elle pas de perturber le fonctionnement du collège?**

Mon rôle, et celui de mes collègues, sera d'intégrer rapidement cette personne à l'équipe pour que les projets du Conseil d'Etat ne souffrent pas de retards. Après, je suis convaincu que si cette

personne a envie de travailler avec nous, cela se passera très bien.

**Cette première année de la législature a été pour le moins mouvementée pour le Conseil d'Etat, embarrassé par les affaires de la Préfecture de la Sarine, qui ont finalement conduit à la démission de Marie Garnier. Quelles traces cela laissera-t-il?**

Nous devons tout mettre en œuvre pour que cela n'en laisse pas. Sinon, c'est le canton qui en pâtira. Nous devons serrer les rangs et aller de l'avant. Notre mission, c'est de faire avancer les projets bénéfiques à l'Etat et donc au bien commun.

**Le programme gouvernemental présenté en novembre servira de fil rouge à votre mandat présidentiel. Or, sa présentation n'a pas suscité un enthousiasme débordant du Grand Conseil, où certains n'ont pas hésité à dire qu'il ne contenait pas grand-chose...**

Je n'ai pas eu ce sentiment. J'ai plutôt eu l'impression que, de manière générale, il a été bien accepté. Nous allons développer trois projets phares très importants pour l'avenir du canton: le renforcement du centre cantonal, l'encouragement de l'innovation et la révolution 4.0. Ce dernier thème est primordial: car si le canton affiche toujours avec fierté son patrimoine et ses traditions, il doit également se positionner avec audace comme un canton moderne. Nous sommes des précurseurs de cette révolution numérique, qui est phénoménale pour l'ensemble de la société. Nous pouvons en être fiers!

**La fusion du Grand Fribourg, ce n'est pas gagné...**

Il faut bien se rendre compte que c'est la place de Fribourg au niveau national qui se joue là. On sous-estime ce para-

mètre. Il s'agit de positionner notre canton entre l'Arc lémanique et l'axe Berne-Zurich. Il s'agit de renforcer notre compétitivité à tous les niveaux! Maintenant, tout le monde demande combien l'Etat mettra d'argent dans ce projet. Mais la vraie question, c'est de savoir s'il existe une volonté partagée – du gouvernement, des communes, des députés et de l'assemblée constitutive – de mener à bien ce projet!

**La volonté est une chose, l'argent en est une autre...**

Oui, mais si la volonté existe, nous pourrions avancer. Et discuter de ce que l'on met sur la table. Mais il faudra faire comprendre à l'ensemble du canton que ce n'est pas au détriment des autres communes, mais bien dans leur intérêt également. Les gens ne le mesurent pas suffisamment.

**Au-delà du programme gouvernemental, quels sont concrètement les défis que l'Etat doit relever en 2018?**

Un accent particulier sera mis sur la numérisation, pour laquelle nous avons mis d'impor-

tants moyens financiers à disposition. L'objectif est de permettre aux citoyens d'aller chercher différents services sur le guichet virtuel de l'Etat – les permis de construire ou les permis de pêche par exemple. Actuellement, aucun service n'est disponible. A la fin 2018, il y en aura peut-être un ou deux, puis toujours davantage dans les années suivantes.

**L'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat promet d'être un autre gros morceau,**

**à plusieurs centaines de millions de francs...**

Il s'agit d'un dossier extrêmement difficile dans lequel tant l'employeur que les employés devront faire des efforts.

Pour moi, il est évident que l'Etat de Fribourg devra consacrer une partie de sa fortune à la caisse de pension. Peut-être devons-nous aller défendre cela devant le peuple, et je sais que cela sera difficile, parce que les gens se disent: «Pourquoi mes impôts serviraient-ils à renflouer cette caisse?» Ce sera le rôle du gouvernement de l'expliquer. J'espère pouvoir régler cela rapidement, car je n'aimerais pas que cette question soit un thème de la campagne électorale de 2021. Même si je ne serai plus concerné.

### **Vous aurez 66 ans en avril. Ne songez-vous pas à la retraite?**

Celui qui pense à sa retraite n'est plus efficace, donc je n'y pense pas. Je veux me donner au maximum durant cette législature pour faire avancer le canton. Je suis loin d'être las, j'ai même plus d'énergie qu'avant!

### **Si vous ne songez pas à la retraite, d'autres le font pour vous. On entend parfois dire que vous pourriez vous retirer en 2019...**

C'est exclu! A moins d'un problème de santé, démissionner en cours de route alors que le peuple vous a élu pour cinq ans, ce n'est pas correct. Je ne jouerai pas ce jeu-là. Mon parti le sait, il n'osera pas me demander de céder la place.

### **Marie Garnier n'a-t-elle pas été correcte en démissionnant?**

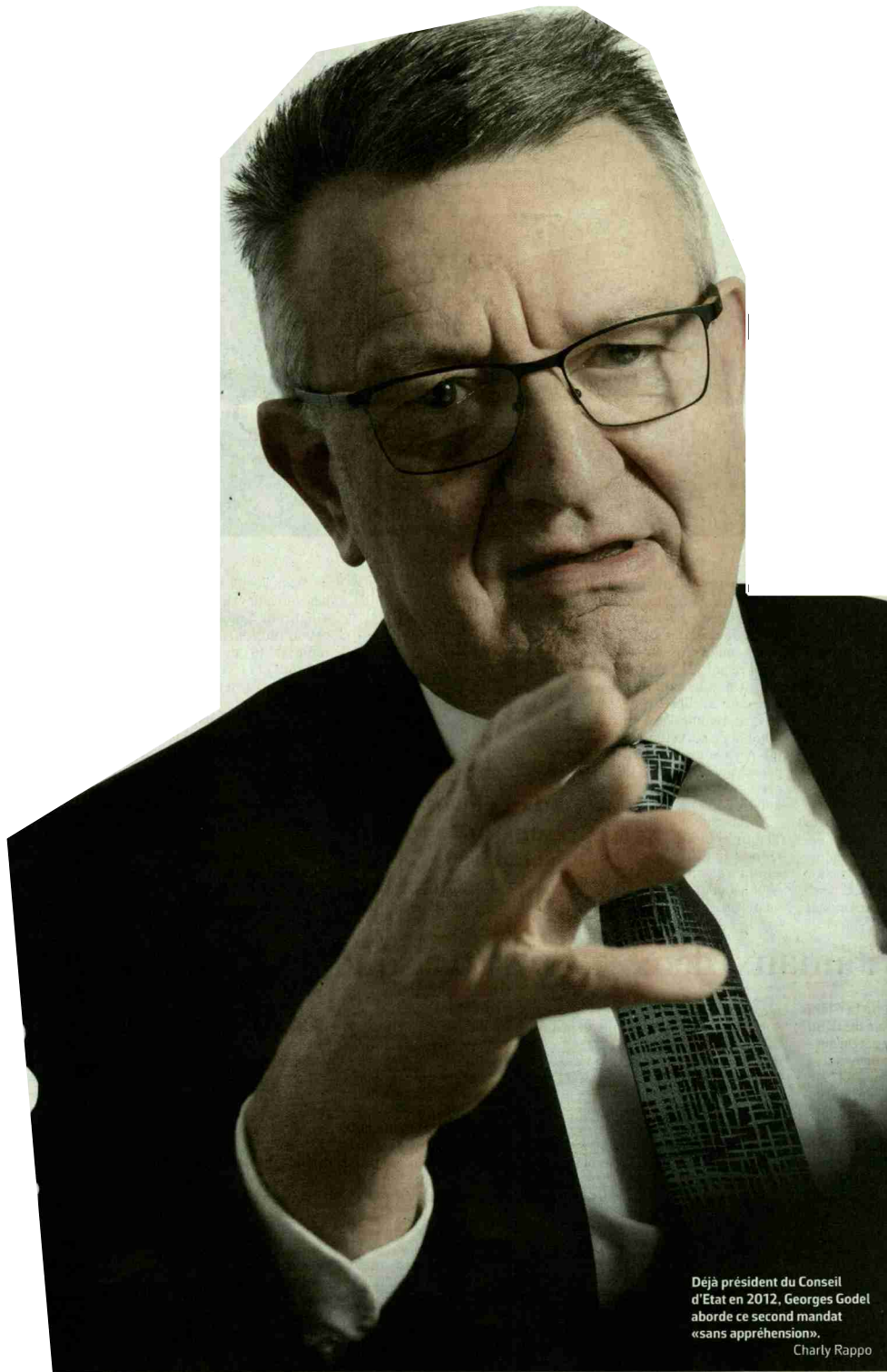
C'est son problème. Elle a pris sa décision et nous en avons pris acte. Nous avons tourné la page. »

## **«ON NE CONVAINC JAMAIS TOUT LE MONDE»**

Le gouvernement a régulièrement été taxé, ces dernières années, de faiblesse. Faiblesse révélée par le poids considérable qu'a pris le Grand Conseil, qui a souvent dicté le rythme. Comment Georges Godel, élu à l'exécutif cantonal en 2006, apprécie-t-il la critique? «Je n'ai pas la prétention de mesurer la valeur du Conseil d'Etat à la place des députés. Mais j'écoute ce qui se dit et j'essaie d'améliorer les choses. Reste que je constate que ce gouvernement avance! Ce n'est pas le Grand Conseil qui est venu nous dire de mettre en route la révolution 4.0!»

Et s'il respecte les sentences du parlement, le directeur des Finances ne les cautionne pas toujours. Dernier exemple en date: l'interdiction du droit de grève au personnel des soins, que Georges Godel, ministre de tutelle du Service du personnel et d'organisation, avait pourtant négociée avec les syndicats. «Le gouvernement a fait son travail, le Grand Conseil a décidé», observe-t-il. L'affaire est désormais devant le Tribunal fédéral, le Syndicat des services publics ayant décidé de recourir contre cette décision jugée anticonstitutionnelle.

«Homme de droite certes, je sais l'importance de négocier avec les partenaires sociaux.» Et parfois durement, dit-il: «Je n'ai par exemple jamais basté sur les mesures d'économies. Cela demande de descendre dans l'arène pour expliquer le pourquoi et le comment des choses. On ne parvient jamais à convaincre tout le monde, mais on se doit d'essayer. C'est mon rôle de conseiller d'Etat, de directeur des Finances et de président. Je l'assume.» PP



Déjà président du Conseil d'Etat en 2012, Georges Godel aborde ce second mandat «sans appréhension».

Charly Rappo

## BIO EXPRESS

**1952**

Naît à Billens.

**1978**

Est élu au Conseil communal d'Ecublens.

**1980**

Obtient la maîtrise fédérale agricole

**1986**

Accède à la syndication de sa commune et au Grand Conseil.

**1999**

N'est pas élu au Conseil national. Echoue encore en 2003.

**2006**

Est élu au Conseil d'Etat.

**2012**

Préside une première fois le Conseil d'Etat.